

Petite contribution – grands effets



Remplir des formulaires et déclarer des chiffres ne font pas partie de nos activités favorites. Nous n'en voyons souvent pas l'utilité et c'est frustrant. Dans ce contexte, il est d'autant plus réjouissant de voir que la FMH est parvenue, depuis la mise en place de l'auto-déclaration sur le portail des membres myFMH, à passer d'un taux de participation

de 15% à presque 40% aujourd'hui. Nous tenons à remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui ont contribué à ce succès en tenant leurs données à jour, et nous en profitons pour inviter les personnes qui n'ont pas encore participé à cette enquête à investir dix minutes de leur temps pour répondre aux questions.

Le débat politique actuel autour de l'éventuelle nécessité de réintroduire la clause du besoin illustre parfaitement l'im-

cherchent en effet à réduire leur temps de travail. Il faut tenir compte d'une telle évolution et promouvoir des modèles susceptibles de garder cette main-d'œuvre qualifiée dans le système de santé, dans l'intérêt des patientes et des patients. Par ailleurs, nous devons permettre de réintégrer le domaine de la santé à celles et ceux qui lui ont tourné le dos, faute de pouvoir travailler à temps partiel. A nous d'étayer cette hypothèse à l'aide de données fiables et représentatives si nous voulons défendre les intérêts de nos membres dans le débat sur les nouveaux modèles de soins, tout en prenant en compte les attentes des patients mais aussi les exigences de la société.

Seule une appréciation étayée de la situation de notre profession nous permet de participer activement au développement du système de santé de notre pays.

Des données représentatives collectées par et pour les médecins sont décisives dans les discussions en politique de santé.

portance des données et de leur utilisation en toute circonstance. Si nous voulons faire entendre notre voix, nous devons disposer de nos propres chiffres – et ils doivent être crédibles. Face à des allégations selon lesquelles les médecins sont toujours plus nombreux à exercer en Suisse, nous devons non seulement apporter une réponse qui prend en considération les chiffres corrigés de la morbidité, c'est absolument nécessaire, mais aussi prouver que l'augmentation du travail à temps partiel joue un rôle et que cette tendance n'est pas prête de s'inverser; de plus en plus de jeunes médecins

Lorsqu'un médecin exerce à 100%, combien d'heures travaille-t-il? Quelle part de son travail n'est pas prise en compte par les tarifs? Au fil du temps, le système a finalement développé sa propre dynamique. En regardant rétrospectivement cette évolution nous disposons de meilleures bases pour planifier l'avenir.

Si vous aussi, chères et chers collègues, souhaitez contribuer à donner du sens au slogan «Pas de politique de la santé sans la FMH», saisissez l'occasion pour remplir votre auto-déclaration sur myFMH. Vous poserez ainsi un jalon supplémentaire pour que votre association professionnelle puisse réunir une base de données essentielle à son travail. D'ores et déjà, je vous remercie toutes et tous de votre participation.

Dr Christoph Bosshard, membre du Comité central de la FMH, responsable du domaine Données, démographie et qualité